

Conférence : “Avocats et Écologie” - 01/06/2023

Clémentine Baldon

1 juin 2023

Comment les avocats peuvent (et doivent) s’engager pour le climat et l’environnement ?

Protection de l’environnement, liberté publique, formation des avocats - leur serment d’exercer avec “conscience, indépendance, probité et humanité” - leur rôle et leurs responsabilités et enfin la possibilité d’un engagement collectif plus fort du barreau sur ces sujets essentiels étaient au menu de cette soirée d’échange organisée à la Maison du barreau par Florent Loyseau de Grandmaison et Aliénor Kamara.

Clémentine Baldon, Armelle Le Comte, responsable plaidoyer chez Oxfam, Clara Gonzales, juriste chez Greenpeace France, et Guillaume Hannotin, avocat aux Conseils ont échangé à partir de leurs expériences (notamment l’Affaire du Siècle) et parcours professionnels.